

RECONVILIER C'est bien parti pour le nouveau bâtiment administratif

Premier coup de pioche

ROSE-MARY VOIBLET

C'était au temps où le ciel venait de s'écrouler sur le village de Reconvilier, bon dernier au classement. C'était le jour où, encore meurtris, ses habitants tentaient en vain de trouver un peu de réconfort dans l'enquête singulière d'un hebdomadaire. C'était il y a peu. C'était hier matin sur le coup des 11h et sur le terrain du Petit Marais.

Comme un coup de poing au détracteur, un puissant premier coup de pelle lançait officiellement le début de la construction du nouveau bâtiment administratif. Le maire Flavio Torti, accompagné des conseillers communaux Henri Kneuss, Cornelia Vacher et Heinz Siegrist, ainsi que d'Olivier Heimann et Patrick Cuenin, représentants d'Arc architecture sàrl, auteurs du projet, se déclarait heureux et fier de cet aboutissement. Une étape nouvelle et importante pour la commune qui, si l'hiver n'est pas trop long ni trop rude, devrait aboutir à fin 2012. Un déménagement serait alors offert en cadeau de Noël au personnel administratif, trop à l'étroit dans ses locaux actuels. Et maquette à l'appui, un tantinet vindicatif mais toujours bon prince, le maire de promettre d'inviter La Weltwoche à boire un jus d'orange sur la terrasse communale, une fois le bâtiment opérationnel. Mais pour l'heure et l'événement, volontairement pas de flûte, ni de champagne, car comme le relève avec humour toujours Flavio Torti: «*La dernière fois que j'ai fait sauter le bouchon, c'était à l'Usine 2 pour le projet Catecar Sambuc. Et j'ai*



Sous le soleil au cœur du village, un premier coup de pelle attendu par le maire et ses ouailles. ROSE-MARY VOIBLET

vu ce que ça a donné!»

En rappelant que le plan de quartier du «Petit Marais» conçu voilà déjà 15 ans prévoyait encore un autre locatif, Heinz Siegrist, vice-président de la Société anonyme Clos-Jean Vernier, maître d'œuvre, saluait la complicité des citoyens qui acceptaient le crédit d'engagement de 2,42 mios lors de l'assemblée municipale du 26 septembre 2010. Ainsi, avec 51% des parts, la commune majoritaire partagera cette structure avec des investisseurs privés. Une première

pour la cité. Devisé à 5,6 mios, ce bâtiment communal et résidentiel sera occupé en son rez-de-chaussée par l'administration et le service social. Un gros tiers du 1er étage sera constitué de salle de réunions, conseils et autres commissions. Cinq appartements composeront le reste du 1er ainsi que le 2e étage. Trois d'entre eux sont encore à vendre. Avis aux amateurs! On notera encore qu'un investissement supplémentaire de 150 000 fr. sera nécessaire à la stabilisation du terrain. ◉